

L'honorable président du Sénat dit alors:—

*Honorables membres du Sénat:*

*Membres de la Chambre des Communes:*

C'est la volonté et le plaisir du très honorable délégué de Son Excellence le Gouverneur général, que ce Parlement soit prorogé jusqu'au samedi, le douzième jour de septembre prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'au samedi, le douzième jour de septembre prochain.